Ecrit par Echo du Mardi le 3 juin 2022

La Région Sud met en place un dispositif pour recruter les jeunes



Pour pallier les difficultés d'embauche du côté des entreprises, et de recherche d'emploi du côté des jeunes, la Région Sud met en place le dispositif 'Adoptez un jeune'.

Ce dispositif, qui permet d'accompagner les entreprises et auto-entrepreneurs de moins de 10 salariés, les associations caritatives sous contrat avec la Région ou encore les ligues et comités régionaux adhérents à des fédérations sportives, se compose de trois aides différentes :

- les entreprises ou associations qui recrutent des étudiants boursiers peuvent bénéficier d'une aide allant de 600€ pour les contrats inférieurs à 2 mois jusqu'à 1 300€.
- une aide de 200 € par mois de stage directement attribuée à l'entreprise.
- 2 000 € d'aide par contrat de 6 mois minimum destinés à des jeune de moins de 30 ans.

« Trouver un stage, avoir un job étudiant pour financer ses études, décrocher son premier emploi, sont des étapes essentielles pour que nos jeunes entrent dans la vie active, explique Renaud Muselier, président de la Région. La Région Sud fait de la bataille pour l'emploi une priorité absolue. » Ainsi, le

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 3 juin 2022

dispositif ‘Adoptez un jeune’ profite aux jeunes qui peinent à s’inscrire dans le monde professionnel, et incite les entreprises à leur faire confiance pour une insertion professionnelle pérenne.

V.A.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !